

Les aides financières pour votre séjour d'**ÉTUDES** à l'étranger

Dans le cadre d'un partenariat
de l'Université d'Artois

Partir étudier à l'étranger,
c'est possible.

Avec un financement,
c'est encore mieux !



Découvrez les aides financières qui soutiennent votre projet de mobilité internationale : bourse Erasmus+ Études, bourse MERMOZ, AMI, etc. concrétiser votre séjour à l'étranger !



BOURSE ERASMUS+ ÉTUDES

Durée de la mobilité financée	Montants mensuels selon le pays* *chaque année le montant par groupe est réévalué	Des compléments possibles :
<p>Min. 2 mois - Max. 12 mois 1 mois = 30 jours</p> <p>Plusieurs mobilités possibles : Jusqu'à 12 mois Erasmus+ par cycle d'études (BUT - Licence / Master / Doctorat)</p>	<p>Groupe 1 : entre 292 € et 606 € Groupe 2 & 3 : entre 225 € et 550 € <i>Montant exact communiqué après le Comité d'Attribution des Bourses de mobilité (CAB) de juillet de chaque année universitaire</i></p> <p>Versement à 80% à l'arrivée en mobilité sur remise du certificat de présence d'arrivée, 20% au retour sur remise du certificat de présence de fin de séjour</p> <p>forfait voyage standard selon la distance parcourue Entre 28 et 1735 euros</p>	<p>Étudiants ayant moins d'opportunités : +250€/mois</p> <p>Transport éco-responsable : Entre 28 et 205 € en plus du forfait voyage standard</p>

Groupe 1	Danemark, Irlande, Islande, Finlande, Suède, Norvège, Lichtenstein, Luxembourg, Allemagne, Autriche, Belgique, Italie, Pays-Bas
Groupe 2	Chypre, Grèce, Espagne, Chypre, Malte, Portugal, Estonie, Lettonie, Slovaquie, Slovénie, Tchéquie
Groupe 3	Croatie, Turquie, Bulgarie, Lituanie, Hongrie, Pologne, Roumanie, Serbie, Macédoine du Nord

Soutien à l'inclusion

Un complément de 250 €/mois pour les étudiants éligibles **percevant la bourse Erasmus+** qui vient s'ajouter à celle-ci. Cumulable avec votre bourse sur critères sociaux et les autres aides à la mobilité.

Critères d'éligibilités obligatoires :

- Étudiants boursiers sur critères sociaux (échelons 6 et 7)
- Étudiants ayant une **Affection de Longue Durée (ALD)** reconnue administrativement
- Étudiants en **situation de handicap** reconnue administrativement

Critères d'éligibilités facultatifs : (votés en Comité d'Attribution des Bourses de mobilité en juillet précédent la mobilité)

- Étudiants habitant dans un commune classée Zones de revitalisation rurale (ZRR) : <https://www.observatoire-des-territoires.gouv.fr/>
- Étudiants habitant à une adresse classée Quartiers Prioritaires de la Ville : repérage des quartiers concernés : <https://sig.ville.gouv.fr/>
- Cas individuel : pouvant relever de l'inclusion (attesté et justifié par une assistance sociale ou équivalent)

Forfait voyage standard / éco-responsable

Montant forfaitaire pour le voyage en mobilité longue entre les adresses officielles des établissements d'envoi et d'accueil.

✓ **Complément éco-responsable** : sur remise des justificatifs de transport éco-responsable (train/bus covoiturage) **pour la TOTALITÉ du trajet aller et retour effectué du domicile jusqu'à la ville d'accueil de la mobilité.**

Attention : L'avion n'est pas un moyen de transport éco-responsable, ni prendre votre voiture sans covoiturage.

Distances parcourues	Voyage standard - Montant	Voyage écoresponsable - Montant
Entre 10 et 99 km	28 € par participant	56 € par participant
Entre 100 et 499 km	211 € par participant	285 € par participant
Entre 500 et 1 999 km	309 € par participant	417 € par participant
Entre 2 000 et 2 999 km	395 € par participant	535 € par participant
Entre 3 000 et 3 999 km	580 € par participant	785 € par participant
Entre 4 000 et 7 999 km	1 188 € par participant	1 188 € par participant
8 000 km ou plus	1 735 € par participant	1 735 € par participant

AMI (Aide à la Mobilité Internationale)

Durée de la mobilité financée	Montant	Conditions
Min. 1 mois - Max. 10 mois 1 mois = 30 jours	400 €/mois Versement mensuel	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Être boursier sur critères sociaux OU bénéficiaire de l'aide d'urgence annuelle du CROUS ✓ Plusieurs attributions possibles, dans la limite de 10 mois sur tout le cursus universitaire 🚫 Assistantat inéligible

Bourse Mermoz - Bourse de la Région Hauts de France

Durée de la mobilité financée	Montant	Conditions
Min. 4 semaines - Max. 26 semaines 1 semaine = 7 jours 1 attribution max sur tout le cursus universitaire	<ul style="list-style-type: none"> ► De 0 à 77,40 €/semaine Simule ton montant ici : https://aides.hautsdefrance.fr/sub/tiers/authentification (MERMOZ) ► Si le simulateur indique entre 1 € et 150 € au total, le montant garanti = 150 € pour la totalité du séjour ► + forfait 300 € pour les étudiants boursiers (CROUS) ► Complément situation de handicap : +25% de bourse et forfait voyage de 100 € ➡ 1^{er} Versement de 70 % à l'arrivée en début de séjour, 2nd versement de 30 % au retour sur remise du certificat de présence 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Pays destination ≠ nationalité ✓ Être en Bac+2 à Bac+8 (ou Bac+1 si mobilité obligatoire) 🚫 Inéligible si : <ul style="list-style-type: none"> • Étudiant étranger en France depuis <2 ans (à la date de départ en mobilité) • Formation continue • Assistantat

Bourse SAM (Soutien Artois à la Mobilité) - *sous réserve de reconduction chaque année universitaire*

Information transmise aux bénéficiaires par le Service des Relations Internationales dès que possible.

Procédure - Calendrier de demande de financement(s) - à titre indicatif

Une fois votre candidature acceptée, le Service des Relations Internationales prendra contact avec vous. Il vous transmettra le lien du dossier de demande de financements, le délai de dépôt, la procédure et les justificatifs à transmettre par e-mail.

Veillez à l'exactitude de l'adresse e-mail communiquée et pensez à consulter régulièrement vos e-mails ainsi que vos spams.

Vous trouverez ci-dessous le calendrier, fourni à titre indicatif, qui permet au SRI de statuer sur les montants et les bourses attribués à chaque étudiant.

Commité d'Attribution des Bourses (CAB)	Date de dépôt	Bourses possibles	Conditions principales
CAB juillet	16/06/2026	<ul style="list-style-type: none"> • AMI • SAM • Mermoz • Erasmus+ Études 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Dossier complet ✓ Départ en mobilité au 1^{er} semestre ou année universitaire 2026/2027
CAB décembre	12/11/2026	<ul style="list-style-type: none"> • AMI • SAM • Mermoz • Erasmus+ Études 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Dossier complet ✓ Départ en mobilité au 2^e semestre 2026/2027

Informations Importantes

Il est conseillé d'effectuer la demande pour tous les dispositifs auxquels vous êtes éligibles. Le Comité d'Attribution des Bourses de mobilité (CAB) rendra une décision ou un avis sur vos demandes.

Attention, les financements sont limités. Attribution en fonction des fonds disponibles, des critères spécifiques de chaque dispositif et du respect du calendrier de dépôt des demandes. *Critères sous réserve de changements de la part des organismes financeurs.*

Toutes les demandes de financement(s) pour une mobilité internationale sont présentées en Comité d'Attribution des Bourses de mobilité de l'Université d'Artois.

CONTACT :

Amandine RYCKEWAERT

mobilitesortante-bourses@univ-artois.fr - Tél : +33 (0)3 21 60 38 58

Présentiel : Lundi, Mardi et Jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 16 h

Distanciel : Mercredi de 8 h 30 à 12 h 30

Vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 16 h

